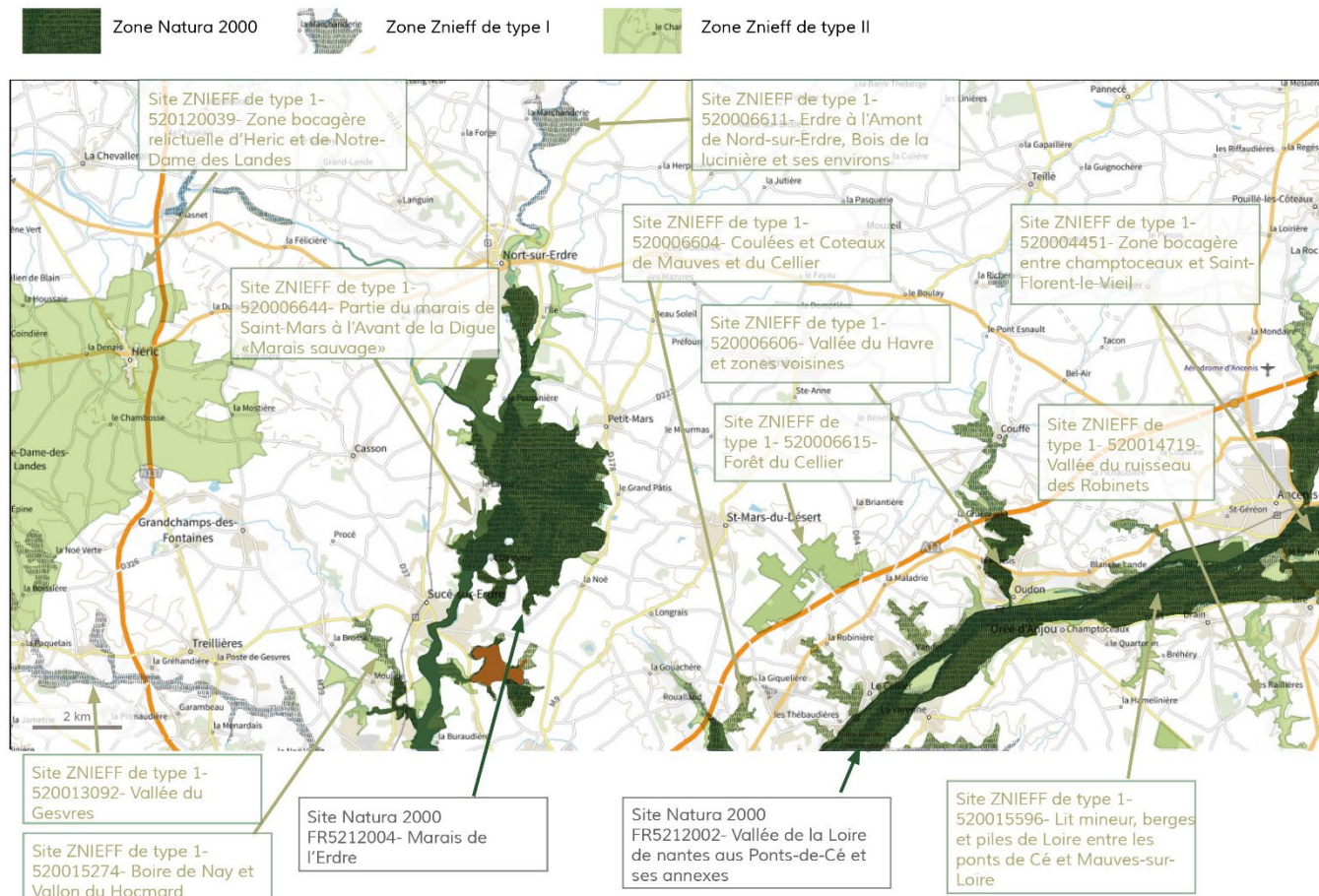


Annexe 8 : Plan de localisation des zones d'inventaires et de protection d'espaces naturels

Le terrain d'étude n'est pas implanté sur le périmètre d'un site répertorié comme zone d'inventaire ou de protection vis-à-vis de la faune, la flore et les milieux naturels (ZNIEFF, ZICO, réserve ou parc naturel, espace naturel sensible, etc...).



Carte réalisée à partir des données de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel

Toutefois, plusieurs zonages d'inventaire ou de protection vis-à-vis de la faune, la flore et les milieux naturels sont présents à proximité :

1. ZNIEFF de type 2, 52006615, Forêt du Cellier

Cette zone s'étend sur 404 hectares et se situe à 5,9kms du site d'étude. Cette ZNIEFF, située au Sud de Ligné, s'inscrit dans une zone rurale, mais tout de même urbanisée avec le passage de l'autoroute, qui a très certainement eu des impacts néfastes sur le déplacement de la faune. C'est tout de même une zone abritant une intéressante diversité sur le plan entomologique avec entre autres plusieurs espèces de lépidoptères rhopalocères et d'odonates rares dans notre région. La forêt abrite également quelques champignons rares ou menacés en Pays de la Loire.

2. ZNIEFF de type 1, 5200616266, Marais endigués de Saint-Mars et Petit Mars

La zone s'étend sur 833 hectares et se situe à 5,6kms de notre site d'étude. Ce marécage est sillonné de douves et d'anciens mortiers, constitué de prairies marécageuses peuplées de roselières et de cariçaies diversifiées plus ou moins colonisées par les taillis et fourrés marécageux et de vastes plans d'eau artificiels issus de l'extraction de la tourbe. Ces marais figurent parmi les sites ornithologiques remarquables de la région. Ils abritent en particulier une avifaune nicheuse exceptionnelle (grands échassiers, Anatidés, Rapaces, Limicoles, Passereaux...). Ils constituent d'autre part un site d'étape migratoire et d'hivernage important en relation avec les nombreuses autres zones humides de notre région.

3. ZNIEFF de type 1,520006606, Vallée du Havre et zones voisines

Cette zone s'étend sur 301 ha et est un ensemble pittoresque formé par une Vallée encaissée où coule une petite rivière affleurante de la Loire, bordée de prairies humides où marécageuses et de boisements variés, abritant une intéressante diversité de végétations avec une flore riche comprenant tout un lot de plantes rares ou menacées dont certaines protégées sur le plan régional ou national. Il est noté la présence de nombreuses espèces de poissons, d'odonates et de lépidoptères rhopalocères rares ou menacées dans la région.